

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 11/10/2024

EHPAD D'AVAILLE SUR SEICHE

Reprise de l'établissement par l'association SIPIA, gestionnaire de l'EHPAD la providence à Gennevilliers-sur-Seiche

Le Département d'Ille-et-Vilaine, l'ARS Bretagne, le Centre hospitalier de La Guerche-de-Bretagne et l'association SIPIA, gestionnaire de l'EHPAD la Providence à Gennevilliers-sur-Seiche, annoncent la signature d'un accord de transfert de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche : à compter du 1^{er} janvier 2025, l'association SIPIA prendra en charge la gestion de cet établissement, marquant ainsi une nouvelle étape dans son développement et une continuité dans la prise en charge des personnes âgées.

Assurer la pérennité de l'établissement

Rattaché, par fusion, au Centre hospitalier de La Guerche-de-Bretagne depuis 2012, l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche a rapidement fait face à des défis structurels nécessitant des investissements importants. Des études de réhabilitation ont été menées conduisant le centre hospitalier à envisager de transférer l'activité sur son site principal, pour assurer la pérennité économique de cette structure et garantir des conditions de vie et de prise en charge optimales. Cette option avait fait l'objet d'un avis favorable du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier, où siègent plusieurs élus locaux, en 2021.

Par la suite, la proposition de reprise formulée par l'Association SIPIA en 2022 a permis d'envisager la perspective de maintenir l'implantation sur la Commune d'Availles-sur-Seiche, hypothèse qui n'avait jamais été jusque-là écartée. En effet, l'enjeu du développement d'une offre accessible et équilibrée sur les territoires reste une priorité constante pour l'ARS Bretagne et le Département.

Ce projet de reprise a aussi été présenté au Conseil de la vie sociale du Centre hospitalier en janvier 2024, et également aux résidents et aux familles.

Grâce à un travail de longue haleine et à une collaboration étroite entre le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et l'ARS Bretagne, ce projet ambitieux a pu voir le jour. Les nombreux échanges et l'accompagnement soutenu des différents acteurs ont été déterminants pour répondre aux exigences réglementaires et garantir la pérennité de l'établissement.

Contacts presse

Direction de cabinet

Département communication

Département d'Ille-et-Vilaine

Service Presse

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

www.bretagne.ars.sante.fr



Tél : 02 99 02 41 09

Mél : presse@ille-et-vilaine.fr

www.ille-et-vilaine.fr

L'ancrage territorial et l'emploi préservés, l'accompagnement plus personnalisé

L'objectif est bien de garantir la continuité des soins et des accompagnements, de préserver les liens tissés avec les résidents et leurs familles et d'accompagner les professionnels dans ce changement. C'est à ces seules conditions que ce transfert de gestion a été validé par l'ARS Bretagne et le Département.

L'un des enjeux majeurs de cette reprise était également de préserver l'emploi des professionnels de l'établissement. Des entretiens individuels ont été organisés conjointement par les Directions des ressources humaines du Centre hospitalier et de l'association SIPIA, afin de présenter les perspectives d'avenir et de répondre aux questions de chacun. À l'issue de ces échanges, la plupart des salariés ont fait le choix de rejoindre le projet porté par SIPIA, une des conditions majeures pour valider cette perspective

Par ailleurs, l'association SIPIA met l'accent sur le bien-être des résidents et des salariés notamment par la réalisation de travaux. Le projet prévoit une réduction du nombre de places d'hébergement, qui passera de 71 à 65 en 2027, afin de favoriser un accompagnement plus personnalisé et adapté aux besoins de chacun.

Le transfert d'autorisation, et donc le changement de la gestion d'établissement doit intervenir au 1^{er} janvier 2025.

Ce projet de reprise de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche constitue un bel exemple de réussite grâce à un travail coopératif constant avec l'ensemble des parties prenantes pour identifier des solutions permettant de maintenir dans la commune une structure de qualité pour nos aînés, tout en préservant les emplois sur le site.